

*Affaires courantes*

En 1990, 87 p. 100 des chômeurs canadiens étaient admissibles aux prestations d'assurance-chômage. Il y a deux ans, les libéraux ont réduit cette proportion à 50 p. 100. Le CTC prédit qu'avec la mise en oeuvre des changements qu'on vient d'annoncer, les deux tiers des chômeurs canadiens ne seront plus admissibles à l'assurance-chômage, soit à peu près la même proportion qu'au Mississippi.

Comment le ministre peut-il prétendre que ces changements seront avantageux pour les travailleurs canadiens? Le gouvernement cherche sûrement à redresser le déficit au détriment des chômeurs canadiens.

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, s'il est un cadeau de Noël que je souhaite sincèrement au président du CTC, c'est une calculatrice de poche pour lui permettre de calculer juste.

Il est très clair que l'économiste qui a fait ces déclarations est un candidat tout désigné pour les programmes de recyclage que nous avons l'intention d'offrir dans le cadre du nouveau régime d'assurance-emploi. Il ne sait tout simplement pas de quoi il parle.

\* \* \*

• (1500)

[Français]

## LES DROITS DE LA PERSONNE

**Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant ou au secrétaire parlementaire.

Lundi soir dernier, à l'émission *Enjeux* de Radio-Canada, on nous présentait un documentaire révélant l'horrible sort qui est réservé aux bébés de sexe féminin dans les pouponnières d'État en Chine. Chaque année, un million de bébés filles sont littéralement parqués dans des mouirois.

Le premier ministre suppléant peut-il nous indiquer si le premier ministre a l'intention de dénoncer ces actes inadmissibles auprès des autorités chinoises, au lieu de se contenter d'aborder la question des droits de la personne derrière des portes closes, et ainsi fermer les yeux carrément sur cette odieuse pratique?

[Traduction]

**L'hon. Raymond Chan (secrétaire d'État (Asie-Pacifique), Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement canadien s'est toujours soucié de la situation des droits de la personne en Chine. Récemment encore, à la réunion au sommet de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique, notre premier ministre a eu des entretiens bilatéraux avec le président chinois, M. Jiang. Il a abordé avec lui la question des droits de la personne. Nous soulevons cette question non seulement dans les échanges bilatéraux, mais aussi dans le cadre d'organisations multilatérales, comme le Haut-commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme.

Nous tenons à assurer à tous les députés que le gouvernement canadien n'accorde pas moins d'importance aux droits de la personne qu'au commerce. Nous continuerons d'insister sur ces droits auprès du gouvernement chinois.

\* \* \*

## LA DÉFENSE NATIONALE

**M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt, Réf.):** Monsieur le Président, le Parti réformiste et tous les députés tiennent à féliciter le capitaine et l'équipage du NCSM Calgary ainsi que le capitaine et l'équipage de l'hélicoptère Sea King qui ont participé aux opérations de sauvetage le week-end dernier.

Des voix: Bravo!

**M. Hart:** Le ministre de la Défense nationale peut-il nous dire quand les Canadiens seront mis au courant de l'appel d'offres qui sera lancé pour acquérir de nouveaux hélicoptères embarqués?

**L'hon. David M. Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.):** Monsieur le Président, il est réconfortant d'entendre enfin le député féliciter les forces armées d'un de leurs exploits. Cette opération a pris des proportions épiques, et tous les Canadiens ont lieu d'être fiers de l'équipage du NCSM Calgary.

Quant à la question des hélicoptères embarqués, une décision sera prise avant la fin de l'exercice financier, comme je l'ai déjà déclaré publiquement.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

## RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à six pétitions.

\* \* \*

## LE BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS

**M. John English (secrétaire parlementaire du Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le rapport du vérificateur du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports.

Le rapport porte sur l'année financière se terminant le 31 mars 1995 et sera renvoyé au Comité permanent des transports.